

Mot du Maire

Chères Warlusiennes, Chers Warlusiens,

VOISINS VIGILANTS :

J'ai organisé le 6 décembre dernier une réunion avec les voisins vigilants.

L'adjudant-chef CLEMER, adjoint au commandant de la brigade de Noailles, nous a donné quelques conseils simples qui peuvent améliorer la sécurité :

- Signaler à la gendarmerie tout fait suspect en temps réel (avec une description la plus précise possible)
- Ne laisser rien dans votre voiture et vérifier qu'elle soit bien verrouillée. La gendarmerie recommande l'usage de canne antivol.
- Si vous partez en vacances n'oubliez pas de prévenir la gendarmerie (vous pouvez le faire par mail en téléchargeant le formulaire « Opération-Tranquillité-Vacances»). Vous pouvez aussi prévenir vos voisins et le voisin vigilant de votre quartier.
- Concernant Internet et les mails : ne jamais répondre à un mail qui semble venir de votre banque ou des impôts ou d'EDF ou Orange. Dans le cas d'achat sur Internet vérifiez que le site sur lequel vous faites vos achats est sécurisé (adresse commençant par « https :... », présence d'un cadenas), vous pouvez aussi demander à votre banque qu'elle vous procure le système e-carte bleue.
- Soyez vigilants avec les démarcheurs : on vient de nous signaler le passage de faux éboueurs à Warluis.

Voici les principales recommandations données par la Gendarmerie.

Un dernier point : surtout en cas de problème grave (agression ou autre) **ne pas chercher à être héroïque.**

CIVISME :

Les trottoirs sont faits afin que les piétons puissent circuler en toute sécurité. Le stationnement des véhicules sur ces trottoirs est qualifié de « stationnement gênant » selon le code de la route (article R.417-10) et est passible d'une amende de 35 €.

Dans le but de permettre aux mamans avec ou sans poussettes ou aux enfants d'emprunter ces trottoirs en toute sécurité je vous demande de ne pas vous stationner sur le trottoir mais bien à côté, là où c'est possible sinon faites quelques mètres pour bien vous stationner.

Dans un autre registre l'an prochain ont lieu des élections présidentielles et législatives. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas encore fait. N'hésitez à venir à la mairie pour faire les démarches nécessaires à cette inscription.

TRAVAUX :

Le Conseil Départemental a refait et amélioré la sécurité du carrefour de Briquebourg en installant de chaque côté des panneaux clignotants qui signalent la présence d'une voiture au carrefour. J'espère que cela sera suffisant pour améliorer la sécurité de ce carrefour dangereux.

DIVERS :

- Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), l'association EVEREST à Warluis organise le jeudi un atelier lecture. Durant cet atelier qui réunit en 2 groupes de plus d'une vingtaine d'enfants, les animatrices de l'association lisent des livres aux enfants.

Une des histoires les a particulièrement marqués ; en effet les enfants des cours moyens ont imité l'héroïne du conte et ont eux-mêmes commencé à écrire des petites histoires.

C'est un exemple d'une collaboration réussie entre une association et la mairie qui est chargée des temps périscolaires.

- Les vœux de la mairie auront lieu le 6 janvier prochain à 19h30 à la salle communale.
- Rappel : Les adjoints ou moi tenons une permanence le samedi sur rendez-vous.

Je vous souhaite à tous une très bonne fin d'année, une très bonne fête de Noël, j'espère que tout se passera bien pour chacun de vous et vos familles.

Bien cordialement,

Christophe de Ponton d'Amécourt

Maire de Warluis.